



Rabat, le 30 avril 2026

Communiqué de presse

La Cour des Comptes participe à la 31ème édition du Salon International de l'Édition et du Livre (SIEL)

La Cour des Comptes participe à la 31ème édition du Salon International de l'Édition et du Livre (SIEL), organisée sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, du 1er au 10 mai 2026 à Rabat. Cette participation s'inscrit sous le thème du : « Contrôle et partenariat : Professionnalisme et engagement au service de la protection des deniers publics ». Ce thème incarne l'essence même de la mission de la Cour : ancrer les principes de bonne gouvernance, renforcer la transparence et la reddition des comptes et consolider la relation de partenariat avec les différentes parties prenantes au service de l'intérêt général, des principes soulignés par les Hautes Orientations Royales de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, lors de la nomination de Madame le Premier Président de la Cour des Comptes.

Par ailleurs, la participation de la Cour à cette édition vise à rapprocher ses missions et attributions constitutionnelles des citoyennes et des citoyens, et à mettre en évidence l'impact réel de ses travaux de contrôle en veillant à ce que les différentes parties prenantes s'approprient les conclusions de ses travaux, notamment ses recommandations et arrêts, et s'engagent effectivement dans leur mise en œuvre, dans le cadre d'un partenariat positif et efficace, conformément au cadre juridique régissant ses attributions. Dans ce contexte, la Cour inscrit à son programme scientifique une série de conférences, animées par des magistrats et des responsables, portant sur des axes relatifs à la coopération avec le pouvoir législatif en matière de contrôle des finances publiques, aux mécanismes de coordination avec la Présidence du ministère public en matière de protection des deniers publics, ainsi qu'au rôle du contrôle financier dans l'accompagnement de la gestion publique axée sur les résultats. La Cour participera également à deux séminaires conjoints sur le rôle de la justice dans la moralisation de la vie publique, co-animées avec le Conseil supérieur du pouvoir judiciaire et la Présidence du ministère public, et sur le thème : « Protection de l'intégrité et prévention de la corruption : une approche intégrée avec une conscience institutionnelle nationale », en partenariat avec L'Instance Nationale de la Probité, de la Prévention et de la Lutte contre la Corruption (INPPLC).

Outre les séminaires, le programme de participation comprend l'organisation de rencontres interactives au stand de la Cour, ouvertes à l'ensemble des visiteurs, notamment les jeunes, les étudiants et les chercheurs,

offrant un espace de communication directe. Ces rencontres visent à présenter le statut des magistrats des juridictions financières et les dispositions juridiques et déontologiques qu'il comporte, en tant que normes encadrant l'exercice de cette fonction juridictionnelle et garantissant son indépendance et son intégrité. Ces rencontres aborderont également la dimension académique et professionnelle du métier de magistrat des comptes, à travers la présentation du parcours académique requis, des conditions d'accès à cette profession et des compétences qu'elle requiert.

Parallèlement, la Cour exposera dans son stand les différentes publications des juridictions financières, comprenant des rapports annuels et thématiques, ainsi que des arrêts et jugements rendus dans le cadre de ses attributions juridictionnelles, en plus d'un guide numérique des principales publications depuis 2003.

Cette participation constitue une occasion de réaffirmer l'engagement de la Cour des comptes à s'ouvrir aux parties prenantes, en particulier aux citoyennes et aux citoyens, en consolidation de son rôle de sensibilisation, contribuant ainsi au renforcement de la culture d'intégrité, de transparence et de redevabilité dans notre pays.